

FIDELITY FUNDS

Société d'Investissement à Capital Variable
Kansallis House - Place de l'Etoile
B.P. 2174, L-1021 Luxembourg
R.C. Luxembourg B 34036

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

NOUS VOUS INFORMONS qu'une Assemblée Générale Annuelle des actionnaires de Fidelity Funds SICAV (ci-après dénommé "le Fonds") se tiendra au siège social de la Société, à Luxembourg, le jeudi 2 octobre 2003, à 12h00, heure locale, pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

1. Présentation du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice financier clôturé le 30 avril 2003.
2. Présentation du rapport des Réviseurs d'Entreprises pour l'exercice financier clôturé le 30 avril 2003.
3. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits pour l'exercice financier clôturé le 30 avril 2003.
4. Décharge du Conseil d'Administration.
5. Election de onze (11) Administrateurs et, plus spécifiquement, réélection des onze (11) Administrateurs suivants: M. Edward C. Johnson 3d, M. Barry R. J. Bateman, M. Jean Hamilius, M. Glen R. Moreno, M. Helmer Frans van den Hoven, Dr David J. Saul, Sir Charles A. Fraser, M. Frank Mutch, Dr Arno Morenz et Alexander Kemner et Fidelity Investments Luxembourg S.A., à titre de "Corporate Director".
6. Porter à douze (12) le nombre total d'Administrateurs et procéder à l'élection de M. Simon Haslam en qualité de nouvel Administrateur.
7. Approbation des rémunérations des membres du Conseil d'Administration pour la période se terminant le 30 avril 2003.
8. Election de PricewaterhouseCoopers S à r.l., Luxembourg en tant que Réviseur d'Entreprises.
9. Approbation du paiement des dividendes de l'exercice clôturé le 30 avril 2003 et autorisation pour le Conseil d'Administration de déclarer d'autres dividendes eu égard à l'exercice clôturé le 30 avril 2003, si nécessaire à l'obtention par le Fonds du "statut de distributeur" conformément au droit fiscal du Royaume-Uni et de l'Irlande.
10. Discussion des points divers qui pourraient être soumis à l'assemblée en conformité avec les statuts.

En tenant compte des limites imposées par les statuts du Fonds en ce qui concerne les actions détenues par des personnes des Etats-Unis ou des personnes qui détiennent un bloc représentant plus de trois pour-cent (3%) des actions émises, chaque action donne droit à une voix. Les actionnaires sont invités à participer à l'assemblée et à procéder au vote. Les actionnaires peuvent mandater par écrit une autre personne pour assister à l'assemblée et voter en leur nom. Ce mandataire ne doit pas nécessairement être un actionnaire du Fonds.

Les détenteurs de parts nominatives peuvent voter par procuration en retournant au siège social du Fonds la procuration qui leur a été envoyée.

Les détenteurs de parts au porteur qui désirent participer à l'Assemblée Générale Annuelle, ou qui désirent y voter par procuration doivent contacter le Fonds, ou l'une des institutions ci-dessous:

<i>au Luxembourg</i>		<i>en Suisse</i>
Fidelity Investments Luxembourg S.A.	Deutsche Bank Luxembourg S.A.	Union Bancaire Privée Genève
Kansallis House	2, Boulevard Konrad Adenauer	96-98, rue du Rhône
Place de l'Etoile, B.P. 2174	L-1115 LUXEMBOURG	CH-1211 GENEVE 1
L-1021 LUXEMBOURG		

Pour être valables, les procurations doivent arriver au siège social le 29 septembre 2003 à 12h00 (heure locale) au plus tard.

août 2003

Sur instructions du Conseil d'Administration et du Représentant en Suisse:

Union Bancaire Privée Genève
96-98, rue du Rhône
CH - 1211 GENEVE 1
Tel: 41/22.819.28.00
Email: ubpfunds@ubp.ch



236404